

Image not found or type unknown



Je veux apprendre l'anglais via un dif, en cdi depuis le 01/10/09

Par **emmanuelle30**, le **03/12/2009** à **15:37**

Bonjour,

Je suis actuellement en CDI, et je souhaite faire une formation d'anglais via Wall Street Institut, seulement je compte démissionner.

Si mon patron accepte ce DIF, et que je démissionne, comment cela se passe-t-il ? Puis continuer la formation ? Si la nouvelle entreprise ne veut pas prendre en charge ma formation, est-ce que je peux malgré tout la poursuivre et dois-je la payer moi même ?

Merci pour vos réponse.